



**direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois
case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine séance
de Commission le 04.06.14

**Notes de la séance de la
Commission d'établissement du Belvédère¹
Lundi 17 mars 2014, à 19h00
Ancien réfectoire de l'établissement du Belvédère
Chemin des Croix-Rouges 24 à Lausanne**

Parents : Mmes Laurence **Anglas Sansonnens**, Andreea **Brändlin**, Sandra **Pernet**, Karin **Pignard**, M. Stéphane **Mérot**

Professionnels : Mme Françoise **Duvoisin**, MM. Marc **Ferrer**, Javier **Liste**, François **D'Angelo**, Pierre-Yves **Hunziker**

Organisations : Mme Nicole **Morax**, M. Valéry-John **Racine**

Autorités politiques : --

Excusés/absents : Mmes Switchith **Bailly Xayachack**, Nadia **Hrairati**, Mariela **Muri-Guirales**, MM. Dietrich **Choffat**, Cédric **Fracheboud**, Benoît **Gaillard**, Michel **Trolliet** (directeur)

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

2. Liste de présence

La liste de présence est mise en circulation.

Excusé(e)s : Mme Switchith Bailly, Mme Mariela Muri-Guirales, M. Dietrich Choffat, M. Michel Trolliet

Absents : M. C. Fracheboud, M. Benoît Gaillard

3. Approbation du dernier procès verbal

Le PV de la séance du 10 février 2014 est approuvé avec remerciements à son auteur.

Un membre se demande si, s'agissant de difficultés rencontrées dans l'apprentissage des langues, il serait possible de motiver les élèves en donnant par exemple en allemand ou anglais des disciplines comme le dessin, la musique ou la gymnastique.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

La problématique générale de l'apprentissage des langues suscite un large débat et pas uniquement au sein du Belvédère ou de sa commission. Le français n'étant plus systématiquement la langue maternelle des élèves, ces derniers doivent parfois « jongler » avec quatre langues. Ces difficultés ne sont pas uniquement liées à un déficit de motivation mais conduisent parfois à une maîtrise approximative de toutes les langues au lieu d'une forte focalisation sur une seule.

Il est toutefois rappelé que les questions pédagogiques ne sont pas du ressort de la Commission et qu'en l'occurrence la pratique actuelle découle du PER.

4. Communications du Président

Stéphane Mérot indique avoir, comme demandé, écrit à Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon avec copie à MM. O. Tosato et M.Trolliet pour s'étonner du nouveau modus operandi de transmission des notes semestrielles (pas de signatures des parents ni de commentaires des professeurs). Une copie de ce courrier est mise en circulation et ne suscite pas de commentaires particuliers.

Suite à la séance précédente, Stéphane Mérot a informé Pro Senectute du fait que les réflexions sur ce projet étaient mises en stand-by, le temps que les trois représentants des parents sortants soient remplacés. La Commission devra reprendre contact avec Pro Senectute en automne.

Enfin la substance de l'email reçu du consulat du Portugal relatif aux cours de cultures et de langues portugaises est communiquée aux membres de la Commission. La discussion s'engage et il en ressort que les structures donnant ces cours ne sont pas forcément au courant de ce qui se passe dans les écoles et réciproquement. Si l'on souhaite améliorer ces liens, il est suggéré d'inviter les représentants de ces structures à prendre contact avec la Commission et peut-être de les intégrer dans le quart associatif. Sandra Pernet a quelques contacts et se charge d'établir le premier lien.

5. Communication de la Direction du Belvédère

Pierre-Yves Hunziker indique que la préparation de l'année scolaire 2014/2015 suit son cours avec peut-être un peu de retard par rapport aux années précédentes, en raison de l'intégration des nouveautés qui doit se faire au fur et à mesure.

Les camps de ski se sont globalement bien passés. Seul un accident heureusement sans trop de gravité est à déplorer. Un membre de la Commission indique à cet égard que les parents de l'élève accidenté durant la seconde semaine de camps de ski ont apprécié l'attitude de l'enseignant qui s'est occupé de leur enfant jusqu'à leur arrivée. Ignorant son identité, ils souhaitent que nous fassions passer leurs remerciements.

François D'Angelo indique que le Groupe Santé du Belvédère va évoquer les attentes et les besoins des élèves de 7p sur différents sujets (relation entre élèves, entre enseignants et élèves, justice, sécurité, etc.). Quatre groupes de 8 élèves ont été constitués.

En outre, il est signalé que 2 demi-journées de sensibilisation sur la santé (alimentation, sport) sont prévues en juin 2014 pour les 10èmes. Les volontaires pour animer les 10 postes sont les bienvenus : S'adresser à François D'Angelo.

6. Préparation de l'Assemblée générale des parents 2014

Comme décidé le 10 février 2014, la Commission organisera une Assemblée générale des parents le jeudi 15 mai 2014.

Mme Françoise Duvoisin, enseignante au Belvédère et membre de la Commission sera la conférencière.

Titre de la conférence « Apprendre à apprendre, quelques pistes concrètes pour améliorer l'apprentissage de votre enfant »

Programme indicatif :

20h00	Accueil
20h10	Présentation de la Commission d'établissement du Belvédère
20h20	Election de 3 représentants des parents
20h45	Conférence de Mme Duvoisin
21h30	Question / réponses
21h45	Collation
22h15 env.	Fin de la soirée

- Pierre-Yves Hunziker réserve l'aula.
- Laurence Anglas Sansonnens et Valery-John Racine se chargent d'organiser la collation.
- Françoise Duvoisin envoie un petit texte de présentation et le fait suivre à Stéphane Mérot.
- Stéphane Mérot regarde avec Benoît Gaillard si l'on peut préparer un flyer du type de celui fait en 2013 pour cette conférence
- Le flyer sera imprimé à 1'100 exemplaires par Stéphane Mérot, livré au secrétariat au plus tard le 11 avril.
- Il sera distribué aux parents via les agendas entre le 28 et le 30 avril 2014.
- Plusieurs membres de la Commission se proposent pour aider le secrétariat en cas de besoin.

7. **Café-Parents**

Sandra Pernet fait le point sur l'organisation des Cafés Parents.

Objectif : Echanger et informer sur des sujets liés au quotidien des élèves et des parents

Lieu : Ancien réfectoire du Belvédère

Horaire : 9h00 à 10h30 et/ou 20h00 à 22h00 (Regarder l'horaire qui convient le mieux)

Fréquence : 2 fois par mois puis 1 fois par mois

Dès la rentrée de l'année 2014/2015

L'information initiale sur les Cafés-Parents est prévue via :

Affichettes à apposer au BV

Site Internet de l'établissement

Création d'une page Facebook

Brochure informative distribuée aux élèves (insertion d'un paragraphe dans la page dédiée à la Commission)

Information lors de la visite guidée à la rentrée

Réservation du réfectoire à faire par Sandra Pernet.

Il est ensuite suggéré de recourir à Facebook et/ou au site internet du Belvédère pour donner des détails sur le programme.

Un premier bilan sera tiré après quelques semaines pour notamment valider le rythme, et les horaires.

Plusieurs membres de la Commission félicitent Sandra pour le travail accompli et sont enchantés que ce beau projet voie le jour. Certains se tiennent à sa disposition en cas de besoin. Il est aussi souligné que cette manifestation est aussi un nouveau moyen de communication de la Commission.

8. **Le point sur l'échange avec les élèves**

Compte tenu du questionnaire adressé à tous les élèves, il est décidé de ne pas solliciter les élèves ou leurs représentants au niveau de la Commission du Belvédère.

Plusieurs membres de la Commission émettent des doutes sur la méthode utilisée pour interroger les élèves et la fiabilité des informations ainsi recueillies.

9. Divers et propositions individuelles

Il est demandé de respecter la durée des séances.

10. Prochaines séances ou rendez-vous

Jeudi 15 mai 2014	20h00	Aula	AG des parents
Lundi 4 juin 2014	19h00	Ancien réfectoire	Séance de Commission

11. Récapitulatif des tâches

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
Transmettre réponse au courrier adressé à Mme Lyon	S. Mérot	Dès que possible
Réservation Aula pour AG 15 mai	PY Hunziker	De suite
Flyer	B. Gaillard	4 avril
Impression et livraison des flyers	S. Mérot	11 avril
Conférence AG	F. Duvoisin	15 mai

Lausanne, le 15 avril 2014/SEPS